

M. LANGFORD: On comprend très bien que ça prend deux mois et demi à trois mois pour que les écoulements venant du lac Supérieur atteignent Montréal, avec une période de temps moindre correspondante en ce qui concerne les autres lacs. C'est pourquoi je suis très impatient de voir pousser cette affaire avec vigueur. C'est une question d'être capable de prédire ces approvisionnements. Alors espérons que six mois à l'avance nous pourrions dire que nous allons avoir un trop-plein d'eau à faire face dans le lac Huron. De cette façon les responsables des ouvrages régulateurs pourront commencer à laisser l'eau s'écouler. Ce n'est que lorsque ces deux choses auront été maintenues que nous pourrions en tout temps cordonner nos ouvrages avec les prévisions.

M. HAHN: Si nous ne faisons pas d'améliorations dans ce domaine, est-ce que les ouvrages pourront encore faire face aux problèmes futurs en période d'inondation?

M. LANGFORD: Le fait qu'ils vont creuser des chenaux pour permettre le passage d'une quantité d'eau plus grande qu'à l'heure actuelle signifie que si le lac Huron retourne à une hausse, vous pourrez passer beaucoup plus d'eau que vous le pouvez actuellement. Cela veut dire qu'ils devraient être capables de réduire le haut niveau de l'eau.

M. HAHN: Vous croyez vraiment que nous avons suffisamment d'informations au sujet des changements qui ont lieu d'un jour à l'autre dans les niveaux des lacs de sorte que nous pourrions avec les ouvrages régulariser les niveaux, et ne pas emmagasiner de grandes quantités d'eau de crue qui causeraient soudainement des problèmes contraires en aval?

M. LANGFORD: Oui. Je comprends qu'ils peuvent s'occuper de cela... C'est ce que disent les ingénieurs hydrauliciens.

M. HAHN: J'ai une dernière question. Si nous établissons une série d'ouvrages comme ceux dont nous avons parlé, est-ce que ces ouvrages nous empêcheraient dans l'avenir, à votre avis, d'amener un supplément d'eau dans les lacs si ça devient jamais souhaitable? Autrement dit, est-ce que dans 50 ans d'ici, les ouvrages régulateurs établis maintenant rendront impossible le projet du Grand canal si on jugeait que ce projet soit souhaitable?

M. LANGFORD: Je n'ai pas apporté ma boule de cristal. C'est donc assez difficile de répondre à cette question. Je crois, au sujet du Grand canal et de choses semblables, qu'il faut exporter de l'eau aux États, de sorte que la quantité d'eau qui est amenée est rejetée et s'écoule dans l'Ohio ou le Mississippi ou dans n'importe quelle autre rivière ou fleuve qui en a besoin, et ne reste pas dans les Grands lacs, parce que je persiste à croire que les Grands lacs ont suffisamment d'eau.

M. HAHN: Ainsi, nous n'ajouterons de l'eau au système que lorsqu'on trouvera des sorties supplémentaires pour cette eau.

M. LANGFORD: Nous ajouterions de l'eau sur une base financière.

M. HAHN: Merci.

Le PRÉSIDENT: Maintenant, à vous, monsieur Rynard.

M. RYNARD: Je suis légèrement embarrassé entre ce qu'a dit M. Rock et certains arguments qui ont été émis. Vous dites que la navigation est l'autorité et qu'elle passe avant l'énergie.

M. LANGFORD: C'est suivant la Loi du Traité des Eaux limitrophes.

M. RYNARD: Si c'est vrai, le port de Montréal tirera de l'eau du lac Ontario et y abaissera le niveau. Comment conduisent-ils ce mouvement de va-et-vient, si c'est vrai?

M. LANGFORD: Ils font de leur mieux pour trouver un compromis entre les deux. Maintenant les intérêts en jeu à Montréal sont les intérêts des trans-